

Tribune de Genève, 13. 01. 2015. Article sur les abus sexuels dans l'institut Marini (FR) geré de la diocèse de Fribourg:

Enquete sur le passé trouble d'un institut fribourgeois

URL: <http://www.tdg.ch/suisse/enquete-trouble-institut-fribourgeois/story/19416771>

(Stand 16. 12. 2015)

Enquête sur le passé trouble d'un institut fribourgeois *Abus sexuels*

L'institut Marini, ancien pensionnat catholique fribourgeois, va faire l'objet d'une enquête concernant des abus sexuels et des maltraitances.

13.01.2015



Les victimes et témoins sont invités à contacter l'évêque. Les personnes abusées peuvent aussi s'adresser à un centre de consultation LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions). Image: Wikipedia

Des experts vont se pencher sur les années 1930 à 1950 de l'institut Marini. Les experts devront faire la lumière sur les abus sexuels et maltraitances commis entre 1930 et 1950.

Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, en a eu connaissance lors d'une de ses rencontres avec des victimes placées en institutions catholiques. Il veut rendre justice aux personnes concernées, et tirer une leçon du passé pour limiter les risques que de tels abus ne se reproduisent, a indiqué le diocèse mardi 13 janvier.

Les deux experts étudieront les témoignages, et tenteront également de comprendre les raisons de ces dérives survenues dans l'ancien orphelinat et pensionnat situé à Montet, dans la Broye fribourgeoise.

Prêtres diocésains

Fondé en 1881 et fermé en 1979, l'institut Marini a été dirigé par des prêtres diocésains et dépendait directement de l'évêque. Il se distingue donc d'autres établissements de cette époque dirigés par des congrégations religieuses sans lien avec le diocèse, note ce dernier.

Les victimes et témoins sont invités à contacter l'évêque. Les personnes abusées peuvent aussi s'adresser à un centre de consultation LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions). (ats/nxp)

(Créé: 13.01.2015, 15h37)